

## ENVIRONNEMENT



### Répondre durablement et efficacement à la course folle des besoins en électricité : un défi incontournable

Le mois dernier nous vous avons présenté les conclusions de l'AIE (Agence internationale de l'énergie) concernant les évolutions, encourageantes, des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables. Un nouveau rapport fait le point sur les **besoins en électricité** et les **solutions** pour y répondre. Si l'une des conclusions positives est que les énergies renouvelables pourraient couvrir une part toujours plus importante de la demande, elle ne doit pas occulter l'évidence que la demande ne fait que croître, et ce n'est pas prêt de s'arrêter. Selon l'AIE cette croissance devrait être de **+4% en 2024**, idem en 2025 au niveau mondial, avec une répartition géographique hétérogène : **+8% en Inde, +6% en Chine, +3% aux USA et +1,7% en Europe**.

Pour répondre à cet appétit, l'usage du **charbon** est malheureusement toujours d'actualité, et a même **progressé de +2,3% dans le monde**, et ce malgré une diminution de 25% en Europe. L'AIE ne prévoit pas d'amélioration à court terme, même si elle mentionne les fortes **capacités hydrauliques** chinoises. Concernant les **énergies renouvelables**, l'agence indique qu'en 2025 elles généreront **35% de l'électricité** contre 30% en 2023. Selon le centre d'étude Ember, la production électrique éolienne et solaire dans l'UE a dépassé celle des énergies fossiles au premier semestre 2024. **C'est une première!**

Il va falloir **récidiver** et **persévérer** pour suivre le rythme effréné de la demande poussée par l'activité économique et par l'électrification, chère aux politiques de transition énergétique.

Tout cela confirme qu'un des **enjeux majeurs** de la transition réside en grande partie dans les évolutions à venir de **l'efficacité énergétique**.

### Hydrogène vert : coup de sifflet de la Cour des comptes

La Cour des comptes européenne a qualifié **d'irréaliste** la stratégie hydrogène des 27 Etats membres. Son rapport, publié le 27 juillet, conclut que la Commission a fixé des **objectifs trop ambitieux** concernant la production et l'importation d'hydrogène renouvelable, censées atteindre chacune 10 millions de tonnes d'ici à 2030. L'institution reproche en outre i) des objectifs initiaux dictés par des **ambitions politiques divergentes** entre les Etats, ii) **l'éparpillement des financements** et iii) des **retards** dans l'adoption de règles, ce qui freine le développement du marché. Elle l'enjoint donc de **mettre à jour sa stratégie** sur la base d'une évaluation minutieuse et d'une **vérification à l'épreuve de la réalité**.

Pour rappel, la Commission a fait du déploiement d'hydrogène vert, c'est-à-dire produit à partir d'électricité renouvelable, un **levier crucial** pour verdier les industries lourdes les plus difficiles à décarboner (engrais, pétrochimie, sidérurgie, ciment...).

Source : AIE - Les Echos - La Tribune



## FINANCE DURABLE

### Coup dur pour Moody's...et ses clients

Une **page importante se tourne** dans le monde de l'analyse extra financière : l'agence de notation Moody's a annoncé le 1<sup>er</sup> juillet un « **partenariat stratégique** » avec MSCI, mettant fin à sa recherche et sa notation ESG des émetteurs (entreprises - Etats...). L'agence va désormais s'appuyer sur la donnée ESG de MSCI, un autre géant américain. "En échange" MSCI va récupérer la base de données Orbis de Moody's, l'une des principales **sources mondiales d'informations firmographiques** de plus de 500 millions d'entités - la plupart non cotées - et ses notations crédits.

Ce partenariat sonne la fin d'une belle histoire qui a vu le jour en France en 1997 avec l'agence de notation **Arèse** créée par Geneviève Ferone, devenue **Vigéo** en 2002 sous la houlette de Nicole Notat, consolidée en 2015 par la fusion avec **Eiris**, avant son acquisition par **Moody's** en 2019.

Cette décision a **pris tout le monde de court**, en particulier les clients de Moody's qui utilisaient leur méthodologie et leurs données ESG dans leurs process d'investissement ESG/ISR ainsi que bien d'autres services d'analyses et de suivis extra financiers.

Les approches ESG de MSCI et Moody's n'étant pas du tout les mêmes, les **modèles** sont à présent à **reconstruire** d'ici au T1 2025, période à laquelle Moody's devrait avoir complètement implémenté les données ESG MSCI, avec une granularité limitée cependant.

### Baisse - temporaire? – de la création de fonds ESG

170 fonds ESG créés en 2024 contre 325 en 2023, le **coup de frein** peut sembler brutal. Mais pour la directrice de l'investissement durable de Morningstar, « *il s'agit d'une normalisation après trois années de forte croissance au cours desquelles presque toutes les sociétés de gestion d'actifs se sont empressées de lancer des fonds durables pour répondre à une demande croissante* ». Cependant, la baisse de régime s'explique aussi certainement par le **contexte réglementaire** très actif voire **trop évolutif** (surtout en Europe). En effet les exigences concernant tant les classifications SFDR que les définitions de l'investissement durable etc sont soumises à des consultations régulières apportant leurs lots de **modifications** et de **contradictions**. Pour certains investisseurs il peut donc sembler urgent de ne pas se presser, et d'attendre que l'agitation s'apaise. Si la création de fonds ESG a faibli, les **encours** retrouvent quant à eux des couleurs. Ainsi au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, les fonds durables ont récolté **4,3 Mds \$** dans le monde, après 2,9 Mds \$ de décollecte sur le premier trimestre. Et **l'Europe** reste toujours leader sur ce marché, captant **84% des encours** pour 2 600 Mds\$, et ayant **émis les ¾ des fonds durables** quand les Etats Unis n'en ont produit que 6. Il faut dire qu'outre Atlantique, la société de gestion **BlackRock**, la plus importante au monde, a largement révisé à la baisse sa copie et son implication dans l'ESG. Alors qu'elle avait lancé 23 fonds ESG en 2023, et même 61 en 2021, elle n'en a créé que 4 l'an dernier. Doit-on percevoir un effet des élections américaines à venir? Ce n'est pas improbable. En **France**, on observe que **Natixis IM** a diminué la voilure (1 nouveau fonds en 2024 contre 13 en 2022), alors qu'**Amundi** et **BNPP AM** se distinguent par leur constance avec respectivement 12 et 6 fonds lancés en 2024.

Sources : Moody's - Promepar AM - Les Echos



GOUVERNANCE

Actionnariat salarié en augmentation dans le SBF120

Selon une récente étude de la société Eres, le pourcentage d'actionnaires salariés du SBF 120 (indice boursier français composé des 60 plus grosses capitalisations boursières - dont le CAC40 - et des 60 premières moyennes capitalisations) a augmenté d'environ + 8% entre 2022 et 2023. Ainsi l'année passée, plus de 2,4 millions de salariés étaient actionnaires de leur entreprise. L'étude indique en outre que pour environ 27% des entreprises, les salariés détenaient au moins 3% du capital. Plus en détail, les salariés détiennent 3,9% des entreprises du CAC 40 et 1,8% du reste du SBF 120. Cela s'explique essentiellement par les 42 plans collectifs d'actionnariat salariés réalisés par 38 entreprises du SBF 120, soit un plus haut depuis 2005. Ces opérations ont représenté un montant record d'environ 4,4 Mds€. Concernant les montants investis par les salariés, la FAS (Fédération française des associations d'actionnaires salariés) a identifié une hausse de +600€ de l'apport personnel par rapport à sa précédente étude annuelle. Et cet apport atteint en moyenne 3 100€ sur l'échantillon. Les 5 entreprises du CAC 40 avec l'actionnariat salarié le plus important sont : Bouygues (22%) suivi par Société Générale (11,2%), Vinci (10,20%), Capgemini (8,9%) et Saint-Gobain (8,7%).

Pour rappel, l'indice Euronext FAS IAS regroupant les entreprises cotées dont le capital est détenu à 3% au moins par les actionnaires salariés et anciens salariés, a été créé en 1999. Il permet de mesurer la performance des entreprises dotées d'un actionnariat salarié significatif. Après une suspension temporaire il a repris sa cotation en février 2024.

Pour le président de la FAS, « l'actionnariat salarié est la forme la plus aboutie du partage de la valeur créée par les entreprises. Avec l'indice Euronext FAS IAS, nous mettons en lumière la performance des entreprises du SBF 120 qui associent de manière significative leurs salariés au capital, mais aussi à la gouvernance. L'indice Euronext FAS IAS devient ainsi l'indice social de référence sur le partage de la valeur, un outil précieux de mesure de la responsabilité sociale des entreprises et de leur engagement en matière d'ESG, plus particulièrement sur les critères S et G ». De son côté, le responsable du département indice de Euronext précise : « nous constatons qu'il existe un lien fort entre la performance ESG d'une entreprise et la participation des salariés aux plans d'actionnariat salarié. »

Sources : L'Usine Nouvelle - FAS



EN BREF

◆ Eramet a inauguré une usine d'extraction directe de lithium en Argentine dont la première production est prévue en novembre prochain. Ce projet est l'un des rares à utiliser la technologie d'extraction directe (Direct Lithium Extraction), souvent vantée pour ses qualités environnementales par rapport à la technologie traditionnelle d'évaporation, elle très intensive en eau. La LDE permet par ailleurs de générer un gain de temps considérable dans la production de lithium.

◆ Sun Power : Le développeur américain d'installations solaires a plongé en bourse suite à l'annonce de l'arrêt de ses opérations. Depuis plusieurs mois, le groupe a été impacté i) par les conséquences de son choix de céder (en 2019) ses activités de fabrication de panneaux à des concurrents Chinois, ii) par la hausse des taux, iii) par une assignation de la SEC concernant ses pratiques comptables. Actionnaire à hauteur de 60% jusqu'à fin 2021, TotalEnergies a réduit sa participation à 32,5%

◆ Dior Italie, filiale de LVMH : L'Autorité italienne de la concurrence a ouvert une enquête pour exploitation présumée de travailleurs chez des sous-traitants chinois en Italie. Dior a répondu qu'elle avait coupé les liens avec ces fournisseurs.

◆ Eurofins réfute à nouveau les allégations de Muddy Waters. Le groupe envisage de formuler ultérieurement des réfutations documentées supplémentaires.

◆ Veolia : sa filiale Water Technologies Qatar et Katara Project ont inauguré une installation pionnière dans la réutilisation des eaux usées traitées au Qatar. D'une capacité journalière de 15 000 m<sup>3</sup>, cette unité transforme les eaux usées en eau de haute qualité, adaptée à l'irrigation des espaces verts de Katara et à l'alimentation des tours de refroidissement.

◆ Suez : la coentreprise Carbonity, détenue par Suez, Rémabec et la start-up Airex Energie ont lancé la construction d'une usine de biochar au Canada. Ce charbon de bois produit par pyrolyse de biomasse végétale a de nombreuses vertus dont celle de séquestrer du CO<sub>2</sub> : 1 tonne de biochar peut capter entre 2 et 2,5 tonnes de CO<sub>2</sub>, de manière stable sur des centaines d'années.

◆ Technip Energies et SBM Offshore finalisent la création d'une société dédiée à l'éolien offshore flottant : Ekwil



Toute l'équipe de Promepar AM vous souhaite un très bel été !



VOTRE CONTACT



Murielle HERMELLIN

Responsable ISR



[Murielle.hermellin@bred.fr](mailto:Murielle.hermellin@bred.fr)



[www.promepar.fr](http://www.promepar.fr)



[www.linkedin.com/company/25263774](https://www.linkedin.com/company/25263774)

PROMEPAR AM est signataire de

